

GRAND PRIX NATIONAL

Le Grand Pré, un parc ouvert sur le paysage maritime

Le Grand prix national du paysage, décerné par le ministère de l'Ecologie le 18 octobre, récompense l'aménagement atypique d'un parc de 12 ha à Langueux (Côtes-d'Armor), réalisé par Laure Planchais.

Dans l'agglomération de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor, Langueux est une commune de 7500 habitants et d'à peine plus de 900 ha. Pourtant, la Ville s'est dotée d'un parc public de 12 ha, récompensé par le Grand prix national du Paysage 2012. «Nous voulions valoriser les paysages dans ce site sensible, situé au bord de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc. Il fallait préserver cet espace et l'inscrire dans une coulée verte qui rejoint la mer», explique le député-maire Michel Lesage. Ce

triangle champêtre, creusé par le cours d'un ruisseau, a été confié à la paysagiste Laure Planchais, à l'issue d'une étude de définition lancée en 2002. Celle-ci a donc donné à ce parc du Grand Pré une structure tournée vers la façade maritime.

«Comme nous sommes en fond de baie, la vue n'est pas toujours directe sur la mer. Mais, même lorsqu'elle est invisible, sa présence est forte. Il fallait entretenir cette sensation d'immensité», explique la paysagiste. Une allée orientée de la ville vers le lointain

forme l'épine dorsale du site avec, de part et d'autre, l'organisation d'une variété d'ambiances. Si une grande prairie évoque le passé agricole du site, le parc, dans son ensemble, est très dessiné.

Esplanade en terrasse

«Il s'agit d'un espace urbain, précise Laure Planchais, en ce sens qu'il se raccroche aux quartiers alentour et doit accepter les pratiques quotidiennes.» L'aménagement du parc devait notamment intégrer un équipe-

Les parcelles de la future pinède, délimitées par les pieux de bouchots, forment un véritable laboratoire de l'évolution du vivant.



FICHE TECHNIQUE Maîtrise d'ouvrage : Ville de Langueux (Côtes-d'Armor). Maîtrise d'œuvre : Laure Planchais, paysagiste mandataire; Alice Mahin, paysagiste assistante; Benoît Robert, architecte-conseil; Agnès Sourisseau, paysagiste, conseil sur les semis arborés; Coup d'éclat et SDE22, conception lumière; Safège Ingénieurs Conseils, bureau d'études terrassement, VRD et hydraulique. Entreprises : Hélyar TP (terrassements, VRD), Spafel (moblier et plantations), Hydrogreen (semis). Calendrier de réalisation : 2006-2007. Surface : 12 ha. Coût : 1,46 million d'euros HT (valeur 2006).

ment culturel. Le projet a donc permis d'établir une esplanade en terrasse sur laquelle les architectes Thierry et Julien Mostini ont construit un édifice aux lignes sobres.

Cette composition claire des espaces devait aussi permettre de cadrer les vues. Laure Planchais a imaginé une pinède pour ourler sa grande allée. «Au départ, je pensais planter de jeunes pins mais, avec la paysagiste Agnès Sourisseau, nous sommes parties sur une expérience de semis, d'autant plus intéressante qu'aujourd'hui plus personne ne sait à quelle vitesse pousse un arbre.» Sur chaque parcelle dont le sol était traité différemment, 5000 graines ont été semées. Sur ce total devrait demeurer à terme cinq sujets.

Depuis la réalisation du parc en 2007, les arbres ont déjà prospéré mais, en attendant l'âge de leur maturité, Laure Planchais a ordonné son paysage en utilisant des alignements de pieux de bouchots. Ces troncs argentés, longuement lavés par la mer et récupérés auprès des mytiliculteurs de la région, ont trouvé là une seconde vie.

■ Marie-Douce Albert



L'esplanade qui mène au centre culturel a reçu un traitement plus urbain. Son parterre est planté de vivaces, parfois hautes, telles l'euphorbe géante, l'angélique, la reine-des-près et la grande pimprenelle.



Là où il y avait autrefois des champs cultivés, une vaste étendue enherbée a subsisté. Terrain de jeux privilégié, elle se transforme progressivement en prairie humide à l'approche d'un bassin de récupération des eaux.



Dans la partie basse du parc, creusée par le ruisseau, le jardin d'ombre est plus intime et luxuriant. Il est modelé par des buttes constituées de terres végétales récupérées lors de l'aménagement du Grand Pré.



Plan-masse

1. Aire d'accueil des cirques. 2. Plaine de jeux et spectacles. 3. Parking verger. 4. Salles de spectacle.
5. Jardin de grandes plantes vivaces. 6. Jardin d'ombre.
7. Le bassin. 8. L'esplanade. 9. La grande prairie.
10. Parcelles de semis de pins. 11 et 12. Parking.

LAURE PLANCHAIS

PHOTOS ALEXANDRE PETZOLD